



**Ligue Contre le Cancer - Comité des Côtes  
d'Armor**

Exercice clos le 31 décembre 2022

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit



## Ligue Contre le Cancer - Comité des Côtes d'Armor

Exercice clos le 31 décembre 2022

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Ligue Contre le Cancer - Comité des Côtes d'Armor,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Ligue Contre le Cancer - Comité des Côtes d'Armor relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 24 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Matthieu Barreau

<b>BILAN ACTIF</b> Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
--	------	--------------------------------	-----	---------------------------

<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>957 648.06</b>	<b>(332 004.37)</b>	<b>625 643.69</b>	<b>660 380.55</b>
Terrains	141 627.00		141 627.00	141 627.00
Constructions	763 500.39	(284 186.27)	479 314.12	512 398.39
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	52 520.67	(47 818.10)	4 702.57	6 355.16
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>3 282.49</b>		<b>3 282.49</b>	<b>5 543.23</b>
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	30.49		30.49	30.49
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 252.00		3 252.00	5 512.74
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>960 930.55</b>	<b>(332 004.37)</b>	<b>628 926.18</b>	<b>665 923.78</b>

<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES</b>				
<b>CRÉANCES</b>	<b>88 417.24</b>		<b>88 417.24</b>	<b>51 467.08</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 107.33		2 107.33	509.99
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	86 309.91		86 309.91	50 957.09
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>920 903.17</b>		<b>920 903.17</b>	<b>1 062 171.02</b>
Valeurs mobilières de placement	170 420.00		170 420.00	169 416.00
Disponibilités	750 483.17		750 483.17	892 755.02
Charges constatées d'avance	2 302.72		2 302.72	5 618.06
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>1 011 623.13</b>		<b>1 011 623.13</b>	<b>1 119 256.16</b>

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 972 553.68</b>	<b>(332 004.37)</b>	<b>1 640 549.31</b>	<b>1 785 179.94</b>
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
<b>Fonds propres sans droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>	<b>1 183 840.44</b>	<b>1 124 898.99</b>
Réserves statutaires ou contractuelles	585 796.58	585 796.58
Réserves pour projet de l'entité	598 043.86	539 102.41
Autres réserves		
<b>Report à nouveau</b>		
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>77 719.39</b>	<b>58 941.45</b>
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>1 261 559.83</b>	<b>1 183 840.44</b>
<b>Fonds propres consommables</b>		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
<b>Subventions d'investissement</b>		
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>	<b>1 261 559.83</b>	<b>1 183 840.44</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>		
Provisions pour risques	75 592.00	75 592.00
Provisions pour charges	21 817.74	53 965.21
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>	<b>97 409.74</b>	<b>129 557.21</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES</b>	<b>281 579.74</b>	<b>471 782.29</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 288.16	104 278.50
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	43 765.20	40 505.73
Dettes fiscales	3 684.00	3 631.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	169 842.38	323 367.06
Legs et donations en cours de réalisation		
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>	<b>281 579.74</b>	<b>471 782.29</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 640 549.31</b>	<b>1 785 179.94</b>

COMPTES DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	67 896.00	70 768.00	(2 872.00)	-4.06 %
Ventes de biens et services	81 862.90	6 242.57	75 620.33	
Ventes de biens	290.00	620.00	(330.00)	-53.23 %
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	81 572.90	5 622.57	75 950.33	
dont parrainages	46 914.80		46 914.80	
Concours publics et subventions d'exploitation	34 535.00	26 968.45	7 566.55	28.06 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	590 120.97	586 308.99	3 811.98	0.65 %
Dons manuels	588 120.97	578 556.90	9 564.07	1.65 %
Mécénats	2 000.00	7 752.09	(5 752.09)	-74.20 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	389 509.09	291 893.98	97 615.11	33.44 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	42 142.72	55 871.98	(13 729.26)	-24.57 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	799.30	18.66	780.64	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 206 865.98</b>	<b>1 038 072.63</b>	<b>168 793.35</b>	<b>16.26 %</b>
Achats de marchandises	4 709.54	4 818.07	(108.53)	-2.25 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	398 038.21	298 495.12	99 543.09	33.35 %
Aides financières	333 634.91	377 918.46	(44 283.55)	-11.72 %
Impôts, taxes et versements assimilés	9 119.31	13 088.53	(3 969.22)	-30.33 %
Salaires et traitements	211 761.87	143 392.83	68 369.04	47.68 %
Charges sociales	80 895.98	54 626.34	26 269.64	48.09 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	38 097.29	40 477.00	(2 379.71)	-5.88 %
Reportes en fonds dédiés				
Autres charges	52 455.24	45 841.89	6 613.35	14.43 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 128 712.35</b>	<b>978 658.24</b>	<b>150 054.11</b>	<b>15.33 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>78 153.63</b>	<b>59 414.39</b>	<b>18 739.24</b>	<b>31.54 %</b>
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	3 671.08	2 429.69	1 241.39	51.09 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>3 671.08</b>	<b>2 429.69</b>	<b>1 241.39</b>	<b>51.09 %</b>
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés		218.69	(218.69)	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		<b>218.69</b>	<b>(218.69)</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>3 671.08</b>	<b>2 211.00</b>	<b>1 460.08</b>	<b>66.04 %</b>

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>81 824.71</b>	<b>61 625.39</b>	<b>20 199.32</b>	<b>32.78 %</b>
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	214.68	682.66	(467.98)	-68.55 %
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>214.68</b>	<b>682.66</b>	<b>(467.98)</b>	<b>-68.55 %</b>
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 050.00	117.60	932.40	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 050.00</b>	<b>117.60</b>	<b>932.40</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(835.32)</b>	<b>565.06</b>	<b>(1 400.38)</b>	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	3 270.00	3 249.00	21.00	0.65 %
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 210 751.74</b>	<b>1 041 184.98</b>	<b>169 566.76</b>	<b>16.29 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 133 032.35</b>	<b>982 243.53</b>	<b>150 788.82</b>	<b>15.35 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>77 719.39</b>	<b>58 941.45</b>	<b>18 777.94</b>	<b>31.86 %</b>
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	5 219.66 93 163.35	21 300.60 1 093.64	(16 080.94) 92 069.71	-75.50 %
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>98 383.01</b>	<b>22 394.24</b>	<b>75 988.77</b>	
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	2 981.00 2 238.66 93 163.35	1 093.64 21 300.60	2 981.00 1 145.02 71 862.75	
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>98 383.01</b>	<b>22 394.24</b>	<b>75 988.77</b>	
NON AFFECTÉS				



# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Mouvements du personnel : 3 départs – 3 arrivées – 1 retour d'arrêt maladie

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

Aucun élément significatif postérieur à la clôture

## **2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES**

### **2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX**

---

#### **2.1.1 Préambule**

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### **2.1.2 Cadre légal de référence**

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

## 2.2 DÉROGATIONS

### 2.2.1 Cotation des Comités Départementaux

La cotation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

## 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

#### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	956 704 €	944 €		957 648 €
Immobilisations financières	5 543 €	505 €	2 765 €	3 283 €
<b>Total</b>	<b>962 247 €</b>	<b>1 449 €</b>	<b>2 765 €</b>	<b>960 931 €</b>

### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	- €	- €
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>944 €</b>	<b>- €</b>
→ Matériel de Bureau/Informatique	944 €	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>505 €</b>	<b>2 765 €</b>
→ Dépôts et Cautionnements	505 €	2 765 €
<b>Total</b>	<b>1 449 €</b>	<b>2 765 €</b>

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	296 324 €	35 680 €		332 004 €
Amort. Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>296 324 €</b>	<b>35 680 €</b>	<b>- €</b>	<b>332 004 €</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	30 €			30 €
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 513 €	505 €	2 765 €	3 252 €
<b>Total</b>	<b>5 543 €</b>	<b>505 €</b>	<b>2 765 €</b>	<b>3 282 €</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022 - NC

### 3.1.7 Stocks - NC

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières	3 252 €	3 252 €	
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>	<b>90 720 €</b>	<b>90 720 €</b>	
→ Créances clients et comptes rattachés	2 107 €	2 107 €	
→ Autres Créances	16 714 €	16 714 €	
→ Créances reçues par legs ou donations	69 596 €	69 596 €	
→ Charges constatées d'avance	2 303 €	2 303 €	
<b>Total</b>	<b>93 972 €</b>	<b>93 972 €</b>	<b>0</b>

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations - NC

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	271 684 €	
Livrets et comptes épargne	478 799 €	1 731 €
Comptes à terme	170 420 €	1 940 €
<b>Total</b>	<b>920 903 €</b>	<b>3 671 €</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
→ Divers	20 €	
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>		
<b>Autres créances</b>		
Frais Divers		7 980 €
LNCC Dons à recevoir	42 257 €	40 977 €
LNCC Legs à recevoir	17 201 €	
LNCC autre produits à recevoir	1 674 €	2 000 €
CD29 autre produits à recevoir		
Dons à recevoir	10 138 €	
Divers produits à recevoir	15 020 €	
<b>Disponibilités</b>		
Intérêts courus à recevoir	738 €	660 €
<b>Total</b>	<b>87 048 €</b>	<b>51 617 €</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
DELTA SURV janv a oct (inv)		337 €
CUBB DELTA JAN V FEV 22(inv)		89 €
CCLC LOC janv a juil 22(inv)		433 €
SBSI Contrat de maintenance informatique	368 €	370 €
MAIF		1 254 €
A Corps en Chanté - Sophrologie		80 €
Avoir à recevoir ACTIMUT		50 €
DOC UP Mise à jours	551 €	510 €
CHUBB Delta sécurité Télésurveillance	357 €	337 €
CCLS Machine à affranchir	469 €	469 €
La Poste Boîte Postale	119 €	119 €
Mme LEDUC Yoga		100 €
M. CORVELLEC Sophrologie		60 €
MAIF Assurance Dommage	419 €	877 €
Assurance voiture		532 €
Frais M. Dubreuil	20 €	
<b>Total</b>	<b>2 303</b>	<b>5 618 €</b>

## 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales	585 797 €							585 797 €
→ Legs et donations avec contrepartie	539 103 €	58 941 €	58 941 €					598 044 €
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>								
<b>Ecart de réévaluation</b>								
<b>Réserves</b>								
<b>Report à nouveau</b>								
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	58 941 €	- 58 941 €	- 58 941 €	76 243 €	76 243 €			76 243 €
<b>Subventions d'investissement</b>								
<b>Provisions réglementées</b>								
<b>Total</b>	<b>1 183 841 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>76 243 €</b>	<b>76 243 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>1 260 084 €</b>

### 3.2.2 Fonds dédiés - NC

#### Fonds reportés liés aux legs ou donations - NC

### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges (Legs Gourraud en concertation depuis 2017)	75 592 €			75 592 €
→ Autres provisions pour risques				- €
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				- €
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				- €
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	53 965 €	3 893 €	34 564 €	23 294 €
<b>Total</b>	<b>129 557 €</b>	<b>3 893 €</b>	<b>34 564 €</b>	<b>98 886 €</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;

- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		- €		
→ à plus de 1 an à l'origine		- €		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 288 €	64 288 €		
Dettes des legs ou donations		- €		
Dettes fiscales et sociales	47 449 €	47 449 €		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		- €		
Autres dettes	169 842 €	169 842 €		
Produits constatés d'avance		- €		
<b>Total</b>	<b>281 580 €</b>	<b>281 580 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

#### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>5 041 €</b>	<b>5 203 €</b>
→ Impôt sur les sociétés	3 270 €	3 249 €
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 771 €	1 954 €
→ Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>42 408 €</b>	<b>38 933 €</b>
→ Personnel rémunération due	1 283 €	1 283 €
→ Urssaf/ Pôle emploi	9 285 €	4 881 €
→ Caisse de retraite	6 144 €	3 249 €
→ Caisse de prévoyance	2 346 €	1 474 €
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	15 576 €	18 816 €
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	7 362 €	8 848 €
→ Prélèvement à la source	414 €	382 €
<b>Total</b>	<b>47 449 €</b>	<b>44 136 €</b>



### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>64 288 €</b>	<b>75 334 €</b>
→ <b>FNP - Factures non parvenues</b>	<b>33 165 €</b>	
Honoraires COHESIO	3 036 €	2 892 €
Honoraires CAC	5 020 €	5 020 €
LNCC	24 778 €	63 869 €
CD29		3 553 €
EAU	330 €	
→ <b>FAP - Factures à payer</b>	<b>31 123 €</b>	
LNCC	11 064 €	
CD 35	1 684 €	
ORANGE TELECOM	627 €	
PRESTATIONS APM (Sophrologie, APA, Socio Esthétique, ...)	7 666 €	
LA POSTE	2 031 €	
Communication	1 689 €	
GDF	3 487 €	
AUTRE	2 876 €	
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>Autres dettes :</b>	<b>169 842 €</b>	<b>323 367 €</b>
Crediteurs Divers	3 304 €	3 304 €
Charges à payer recherche	125 250 €	257 441 €
Charges à payer Divers		42 962 €
Ch. A payer recherche à régler LNCC	- €	19 660 €
Charges à payer CH Lannion, Paimpol, Guigamp, Plérin, St Brieuc	24 674 €	
Charges à payer CH St Brieuc 2021	15 000 €	
Secours financiers	705 €	
Notes de frais	909 €	
<b>Total</b>	<b>234 131 €</b>	<b>398 701 €</b>

### 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

06/04/2023 - 16:44

REPORTING - COMITÉ DES CÔTES D'ARMOR		Décembre 2022		Décembre 2021	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>					
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		-835 194,77	-835 194,77	-875 404,79	-875 404,79
1.1 Cotisations sans contrepartie		-67 896,00	-67 896,00	-70 768,00	-70 768,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-590 120,97	-590 120,97	-586 308,99	-586 308,99
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-177 177,80	-177 177,80	-218 327,80	-218 327,80
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		-306 457,97		-128 622,74	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises		-46 914,80			
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-250 950,47		-82 238,44	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-8 592,70		-46 384,30	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>		-34 535,00		-26 968,45	
<b>4. REPRISSES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		-34 564,00	-34 564,00	-10 189,00	-10 189,00
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>					
<b>TOTAL</b>		-1 210 751,74	-869 758,77	-1 041 184,98	-885 593,79

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2022		Décembre 2021	
PRODUITS PAR ORIGINE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		-98 383,01	-98 383,01	-22 394,24	-22 394,24
Bénévolat		-93 163,35	-93 163,35	-1 093,64	-1 093,64
Prestations en nature					
Dons en nature		-5 219,66	-5 219,66	-21 300,60	-21 300,60
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>					
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>					
Prestations en nature					
Dons en nature					
<b>TOTAL</b>		-98 383,01	-98 383,01	-22 394,24	-22 394,24

25/04/2023

REPORTING - COMITÉ DES CÔTES D'ARMOR		Décembre 2022		Décembre 2021	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>					
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		816 018,35	743 730,39	704 945,32	663 600,86
1.1 Réalisées en France		816 018,35	743 730,39	704 945,32	663 600,86
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		514 372,48	444 111,78	352 935,23	315 973,43
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		301 645,87	299 618,61	352 010,09	347 627,43
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		128 306,08	126 703,50	132 542,61	132 008,53
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		128 306,08	126 703,50	132 542,61	132 008,53
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		183 021,39	26 771,53	141 849,60	57 483,87
3.1 Frais d'information et de communication		11 951,76	11 951,76	4 744,22	4 726,87
3.2 Frais de fonctionnement		157 226,18	13 999,79	128 082,43	43 734,05
3.3 Autres charges		13 843,45	819,98	9 022,95	9 022,95
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		2 416,53	1 043,00	2 906,00	2 906,00
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>		3 270,00			
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>					
<b>TOTAL CHARGES</b>		1 133 032,35	898 248,42	982 243,53	858 699,26
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>		77 719,39		58 941,45	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2022		Décembre 2021	
CHARGES PAR DESTINATION		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>		70 095,26	70 095,26	1 949,28	1 949,28
Réalisées en France		70 095,26	70 095,26	1 949,28	1 949,28
Réalisées à l'étranger					
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>		18 004,05	18 004,05	3 718,88	3 718,88
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>		10 283,70	10 283,70	16 726,08	16 726,08
<b>TOTAL</b>		98 383,01	98 383,01	22 394,24	22 394,24

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

#### 4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie - NC

#### 4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
LNCC Legs	138 559 €	209 656 €
Dons hors MKD		64 064 €
Manifestations / abonnements à Vivre	1 435 €	
Action espace sans tabac		3 174 €
Autres Prestations (dont loyers)	23 523 €	
Produits affectés aux Missions Sociales	9 990 €	
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
Produits financiers	3 671 €	2 430 €
<b>Total</b>	<b>177 178 €</b>	<b>279 324 €</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

## 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

### 4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

### 4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>		
<b>Parrainage</b>	<b>46 915 €</b>	<b>- €</b>
<b>Contributions financières sans contrepartie</b>	<b>250 950 €</b>	<b>82 238 €</b>
→ Dont Dotation exceptionnelle LNCC au fond d'urgence	- €	15 000 €
<b>Revenus non issus de la générosité du public</b>	<b>8 593 €</b>	<b>46 385 €</b>
→ Transfert de charges	7 579 €	45 683 €
→ Produits exceptionnels	215 €	683 €
→ Produits activités annexes et exceptionnels	799 €	19 €
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
<b>Total</b>	<b>306 458 €</b>	<b>128 623 €</b>

## 4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance  
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 01/12/2022.

#### Répartition des charges de l'immeuble dans les missions en 2022

Amortissement du bâtiment, Electricité, Gaz, Entretien, Chaudières, Extincteurs, Télécom : ascenseur et alarme, Taxe Foncière, ...

	Ligue	Fonctionnement 92 + 42,86	Prévention	Actions Malades	Recherche	Traitement des dons	France Alzheimer	Jalmarv
M <sup>2</sup>	493	112	70	256	2	53	64	43
%	82,14%	22,70%	14,20%	51,94%	0,41%	10,75%	10,72%	7,14%



## Répartition des charges de La Ligue dans les missions en 2022

	Missions Sociales			Communi- cation	Manifestations	Traitement des dons	Fonctionnem ent
	APM	Prévention Dépistage	Recherche				
Location Machine à affranchir, balance, photocopieur, boîte postale - Internet - maintenance informatique - Impôts locaux - Urssaf Bénévoles -	25%	25%				25%	25%
Maintenance standard - Téléphone fixe - Fourniture de bureau - Assurance - voiture	33,33%	33,33%					33,33%
Gasoil	50,00%	50,00%					
Amortissements matériel <sup>(1)</sup> - affranchissement - téléphones portables - photocopies - notes de frais,....	Au réel	Au réel	Au réel	Au réel	Au réel	Au réel	Au réel
Cotisation Statutaire	Suivant les instructions de la Ligue Nationale						

<sup>(1)</sup> La réforme comptable 2020 permet de répartir les amortissements dans les missions

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Achats de marchandises	4 710 €			4 710 €
Autres achats et charges externes	220 982 €	89 917 €	87 139 €	398 038 €
Aides financières	333 635 €			333 635 €
Impôts, taxes et versements assimilés	5 581 €	1 023 €	2 515 €	9 119 €
Salaires et traitements	147 286 €	17 425 €	47 051 €	211 762 €
Charges sociales	55 510 €	6 779 €	18 607 €	80 896 €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	19 506 €	3 152 €	13 023 €	35 681 €
Autre charges d'exploitation	28 210 €	10 009 €	14 236 €	52 455 €
Charges exceptionnelles	600 €		450 €	1 050 €
Impôts sur les sociétés/Provisions pour départ en retraite			5 687 €	5 687 €
<b>Total</b>	<b>816 020 €</b>	<b>128 306 €</b>	<b>188 708 €</b>	<b>1 133 033 €</b>

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	371 153,53 €	269 928,00 €
Actions d'information, de prévention et de dépistage	149 843,74 €	106 055,00 €
Actions de formation	2 924,51 €	2 958,00 €
Actions de recherche	290 541,04 €	324 182,00 €
Actions de société et politique de santé	1 555,53 €	1 821,00 €
Frais d'appel aux dons et legs	128 306,08 €	132 543,00 €
Frais de fonctionnement (dont communication)	183 021,39 €	138 601,00 €
Autres Frais	5 687,00 €	6 155,00 €
<b>Total</b>	<b>1 133 033 €</b>	<b>982 243 €</b>

**Les frais de personnel** de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

### **Ventilation des salaires et charges dans les missions en 2022**

	FONCTIONNEMENT	PREVENTIONS DEPISTAGES	AIDES AUX MALADES	TRAITEMENTS des DONS + MKD	RECHERCHE
Mme BASSET	27%	4%	4%	60%	5%
Mme CARDUNER	60%	15%	15%		10%
Mme PEDREAU		100%			
Mme CANTIN		70%	30%		
Mme TRONET		10%	90%		
Mme LE GOFF	80%		5%	15%	
Mr CHAMARD	80%		5%	15%	
Mme CALFORT		50% (Mai à Août)	50% depuis Sept.		
Mr ROBERT	60%	15%	15%		10%
Mme BERHAULT		100%			

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	97 006 €	64 605 €
Actions d'information, de prévention et de dépistage	92 074 €	57 126 €
Actions de formation	- €	2 451 €
Actions de recherche	13 716 €	8 059 €
Actions de société et politique de santé	- €	- €
Frais d'appel aux dons et legs	24 204 €	18 409 €
Frais de fonctionnement (dont communication)	65 658 €	47 370 €
Autres Frais		
<b>Total</b>	<b>292 658 €</b>	<b>198 019 €</b>

#### **4.3.2 Missions sociales**

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	329 962 €	221 078 €
Actions d'information, prévention, dépistage	145 844 €	101 055 €
Actions de formation	2 925 €	2 959 €
Actions de recherche	34 087 €	26 022 €
Actions autres	1 556 €	1 821 €
<b>Sous-Total</b>	<b>514 372 €</b>	<b>352 935 €</b>
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	41 192 €	48 850 €
Actions d'information, prévention, dépistage	4 000 €	5 000 €
Actions de formation		
Actions de recherche	256 454 €	298 160 €
Actions autres		
<b>Sous-Total</b>	<b>301 646 €</b>	<b>352 010 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>816 018 €</b>	<b>704 945 €</b>

### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

#### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### 4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

### 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

<b>Rubriques</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Frais d'information et de communication	11 952 €	4 744 €
Frais de gestion	140 711 €	
Autres achats		56 060 €
Salaires et charges		47 370 €
Divers		199 €
Impôts et taxes	2 515 €	6 664 €
Cotisation statutaire	14 000 €	15 481 €
Charges financières	820 €	219 €
Dotations aux amortissements	13 023 €	8 536 €
Charges exceptionnelles		- 672 €
<b>Total</b>	<b>183 021 €</b>	<b>138 601 €</b>



#### 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice - NC

### **4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**

---

#### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMC x 1,5	93 163 €	21 300 €
Prestation	Tarif négocié		1 094 €
Dons en nature		5 220 €	
<b>Total</b>		<b>98 383 €</b>	<b>22 394 €</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	4 710 €										4 710 €
Variation de stock											- €
Autres achats et charges externes	220 982 €				89 917 €		87 139 €				398 038 €
Aides financières	31 989 €	301 646 €									333 635 €
Impôts, taxes et versement assimilés	5 581 €				1 023 €		2 515 €				9 119 €
Salaires et traitements	147 286 €				17 425 €		47 051 €				211 762 €
Charges sociales	55 510 €				6 779 €		18 607 €				80 896 €
Dotations aux amortissements et dépréciations	19 506 €				3 152 €			15 440 €			38 098 €
Dotations aux provisions											- €
Reports en fonds dédiés											- €
Autres charges	28 210 €				10 009 €		14 236 €				52 455 €
Charges financières											- €
Charges exceptionnelles	600 €						450 €				1 050 €
Participations des salariés aux résultats											- €
Impôt sur les bénéfices									3 270 €		3 270 €
<b>TOTAL</b>	<b>514 374 €</b>	<b>301 646 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>128 306 €</b>	<b>- €</b>	<b>169 998 €</b>	<b>15 440 €</b>	<b>3 270 €</b>	<b>- €</b>	<b>1 133 032 €</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Dons en nature	5 220 €				5 220 €
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	64 876 €		18 004 €	10 284 €	93 163 €
<b>TOTAL</b>	<b>70 095 €</b>	<b>- €</b>	<b>18 004 €</b>	<b>10 284 €</b>	<b>98 383 €</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	5 020 €
<b>Total</b>	<b>5 020 €</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
<b>Produits exceptionnels</b>	
→ Régularisations banque	40 €
→ Régularisations recette	123 €
→ Jeux Prévention	52 €
<b>Total</b>	<b>215 €</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→ Pénalités, amendes	450 €
→ Subvention Exceptionnelle frais Formation	600 €
<b>Total</b>	<b>1 050 €</b>

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)


### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

06/04/2023 - 16:44

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	022 - COMITÉ DES CÔTES D'ARMOR	Décembre 2022	Décembre 2021
RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-835 194,77</b>	<b>-875 404,79</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie		-67 896,00	-70 768,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-590 120,97	-586 308,99
Dons manuels non affectés		-564 559,50	-551 087,19
Dons manuels affectés		-23 561,47	-27 469,71
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-2 000,00	-7 752,09
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-177 177,80	-218 327,80
Manifestations		-1 145,50	-5 375,78
Ventes (dont abonnement à vivre)		-290,00	-620,00
Prestations et autres ventes		-23 522,68	
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-9 989,92	-246,79
Autres produits affectés			
Produits financiers		-3 671,08	-2 429,69
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-138 558,62	-209 655,54
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>-34 564,00</b>	<b>-10 189,00</b>
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>		<b>-869 758,77</b>	<b>-885 593,79</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>-28 489,65</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>-898 248,42</b>	<b>-885 593,79</b>

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	530 635,61	480 825,15
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-28 489,65	17 915,53
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	34 736,86	31 894,93
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	536 882,82	530 635,61

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-98 383,01</b>	<b>-22 394,24</b>
Bénévolat	-93 163,35	-1 093,64
Prestations en nature		
Dons en nature	-5 219,66	-21 300,60
<b>TOTAL</b>	<b>-98 383,01</b>	<b>-22 394,24</b>

 022 - COMITÉ DES CÔTES D'ARMOR	Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>743 730,39</b>	<b>666 300,86</b>
<i>1.1 Réalisées en France</i>	<i>743 730,39</i>	<i>666 300,86</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	<i>444 111,78</i>	<i>315 973,43</i>
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé	267 800,23	184 377,01
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	137 744,34	100 794,25
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	2 924,51	2 958,58
Actions de société et politique de santé	1 555,53	1 821,33
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	34 087,17	26 022,26
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>	<i>299 618,61</i>	<i>350 327,43</i>
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	41 192,00	48 850,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	1 972,74	4 000,00
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	256 453,87	297 477,43
<i>Programmes nationaux</i>	<i>20 468,42</i>	<i>59 660,09</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>	<i>235 985,45</i>	<i>237 817,34</i>
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>126 703,50</b>	<b>132 008,53</b>
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	<i>126 703,50</i>	<i>132 008,53</i>
Frais d'appel de dons	62 097,77	85 081,34
Frais d'appel des legs	1 483,60	1 527,20
Frais traitements des dons	60 135,96	45 399,99
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et reventes	2 986,17	
Activités de récupérations		
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>26 771,53</b>	<b>57 483,87</b>
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>	<i>11 951,76</i>	<i>4 726,87</i>
Frais d'information et de communication externe	11 951,76	4 726,87
Frais d'information et de communication interne		
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>	<i>13 999,79</i>	<i>43 734,05</i>
Frais de gestion		20 113,73
Formation administrative		1 474,74
Impôts et taxes		6 664,26
Cotisation statutaire 10%	13 999,79	15 481,32
<i>3.3 Autres charges</i>	<i>819,98</i>	<i>9 022,95</i>
Charges financières	819,98	486,95
Dotations aux amortissements		8 536,00
Charges exceptionnelles		
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>897 205,42</b>	<b>855 793,26</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>1 043,00</b>	<b>11 885,00</b>
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>		
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>17 915,53</b>
<b>TOTAL</b>	<b>898 248,42</b>	<b>885 593,79</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>70 095,26</b>	<b>1 949,28</b>
<i>Réalisées en France</i>	<i>70 095,26</i>	<i>1 949,28</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>18 004,05</b>	<b>3 718,88</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>10 283,70</b>	<b>16 726,08</b>
<b>TOTAL</b>	<b>98 383,01</b>	<b>22 394,24</b>





## 5.2 AUTRES INFORMATIONS

### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b>	<b>17</b>			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....		619,5	0,38	10 283,70 €
<b>Bénévoles "administratifs"</b>	<b>2</b>			
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.		513,00	0,31	8 515,80 €
<b>Bénévoles de terrain</b>	<b>54</b>			
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc....	16	1 637,00	1,00	27 174,20 €
Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions...	23	2 268,75	1,38	37 661,25 €
Organisation de manifestations, traitement des dons	14	563,00	0,34	9 345,80 €
Communication, démarches auprès des médias				
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...				
Autres.	1	11	0,01	182,60 €
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>5 612</b>	<b>3,41</b>	<b>93 163,35 €</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

### 5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	5	8 289,75	4,55
Personnel mis à disposition			
CES et/ou autres....			
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>8 289,75</b>	<b>4,55</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport	7 945 €
Divers Remboursements		1 034 €
	<b>Total</b>	<b>8 979 €</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

#### **5.2.4 Certification du nombre d'adhérents**

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **8 487** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.